Cinquante troisième année. - N ° 152 A Jeudi 8 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 810

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

394 210 363 RCS Villefranche-Tarare.
ABSYS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 1500000.00 EUR.
Adresse : 51, Rue Gambetta, Thizy, 69240 Thizy-Les-Bourgs.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Projet d'apport partiel d'actif de la société ABSYS à la société PERMTEL ABSYS Avis de projet d'apport partiel d'actif Société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : PERMTEL ABSYS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 55 rue Gambetta Thizy à Thizy-les-bourgs (69240), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Villefranche-Tarare sous le numéro 849 452 453 Société apporteuse : ABSYS, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est 51 rue Gambetta Thizy à Thizy-les-bourgs (69240), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Villefranche-Tarare sous le numéro 394 210 363 Evaluation de l'actif : 1.213.846,48 euros Evaluation du passif : 718.846,48 euros Actif net apporté : 495.000 euros Montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : En rémunération de l'actif net apporté, il sera attribué à la société ABSYS 495.000 actions de 1 euro de la société PERMTEL ABSYS au titre d'une augmentation de capital de 495.000 euros ; Il n'y aura pas lieu de constater une prime d'apport Toutes les opérations (actives et passives) dont les biens apportés feront l'objet, effectuées entre le 1er avril 2019 00h00 (date d'effet comptable et fiscal de l'opération) et le jour de la réalisation définitive de l'apport, seront prises en charge par la société PERMTEL ABSYS. La société ABSYS ne sera pas tenue solidairement au paiement des dettes prises en charge par la société PERMTEL ABSYS Les créanciers des sociétés participantes dont les créances sont antérieures au présent avis pourront former opposition à l'apport dans les conditions et délais légaux L'apport est soumis à la condition suspensive de l'approbation du projet d'apport par les Assemblées Générales des deux sociétés Date du projet de contrat d'apport partiel d'actif : 22 juillet 2019 Date et lieu de dépôt : Le projet de contrat d'apport a été déposé le 30 juillet 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Villefranche-Tarare au nom des sociétés ABSYS et PERMTEL ABSYS..